

## AFFICHAGE EXTERIEUR

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de  
Monsieur CHAUVELIN Laurent- Maire  
**Mardi 29 mai 2018 à 20 H 00 à la Mairie.**

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** les réajustements financiers et maintient le projet d'aménagement d'enfouissement des réseaux de la rue du stade auprès du SIEIL.
  
- **VOTE** une subvention exceptionnelle pour le Club de l'Amitié et des A.F.N.
  
- **VOTE** les nouveaux tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le gîte LE PAS DES VIGNES et modifie le règlement intérieur.
  
- **LOUE** une parcelle communale située à Bertignolles.
  
- **APPROUVE** la décision proposée par l'Education Nationale de fusionner l'école maternelle à 2 classes avec l'école élémentaire à 4 classes pour la rentrée scolaire 2018-2019. L'école deviendra une école primaire à 6 classes et gardera le nom « Ecole la Clochette ».

Le Maire,  
Laurent CHAUVELIN